

Revenu viable 2024

Le logement encore au cœur de la sortie de pauvreté

Annexe méthodologique

EVE-LYNE COUTURIER, chercheuse

Table des matières

- p. 03.** Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable
- p. 11.** Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable par type de ménage
- p. 15.** Annexe 3 : Coûts liés à la possession d'une voiture

Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable

Le calcul du revenu annuel viable est basé sur un panier de dépenses dont cette section détaille le mode de détermination ainsi que la provenance des montants et les modalités selon lesquelles ceux-ci ont été retenus. Comme la composition d'un panier de dépenses représentatif doit pouvoir évoluer, la procédure utilisée pour calculer le salaire viable de 2015 à 2017, puis le revenu viable à partir de 2018 a été réévaluée en 2019 et a fait l'objet d'un rebasement en 2024.

ALIMENTATION

Pour l'alimentation, l'IRIS a opté pour une référence englobant le plus de données possible, soit le panier à provisions nutritif et économique (PPNE)^a d'Alima (anciennement le Dispensaire diététique de Montréal). Le panier de référence calculé par Alima implique qu'une saine alimentation à prix réduit oblige les individus à cuisiner leurs repas. Il ne contient donc pas de mets préparés. Ce panier contient surtout des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers, des céréales et des légumineuses en conserve, et prévoit des pertes inévitables de 5 %. Le PPNE doit viser le coût le plus bas possible^b. Pour le ménage de 4 personnes, nous avons utilisé le coût d'un panier d'épicerie pour un homme de 20 à 30 ans, une femme de 20 à 30 ans, un-e enfant de 1 à 3 ans et un-e deuxième enfant de 4 ans. Pour la personne seule, nous avons retenu le cas d'un homme de 20 à 30 ans. Pour la famille monoparentale, tout a été calculé à partir du cas d'une femme de 20 à 30 ans ayant à sa charge un-e enfant de 4 ans^c. Pour suivre les recommandations d'Alima, nous avons ajusté ces montants à la hausse, de 20 % pour les personnes seules et de 10 % pour les familles monoparentales. Ces ajustements sont faits en prenant en considération que les plus petits ménages n'ont pas la possibilité de profiter des économies liées aux achats en grande quantité. Par exemple, pour une personne vivant seule, l'achat d'un emballage de 4 L de lait risque d'entraîner du gaspillage.

a DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Coût du panier à provisions nutritif et économique*, janvier 2023, www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/Couts-AgeSexe_Jan23.pdf (consulté le 21 février 2023).

b DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, *Rapport sur la mise à jour et le coût du panier à provisions nutritif et économique*, 12 octobre 2022, www.dispensaire.ca/wp-content/uploads/PPNE_RapportSynthese_final.pdf.

c Nous avons choisi d'utiliser une femme dans ce scénario, car les ménages monoparentaux ayant une femme pour cheffe de famille sont les plus emblématiques. En 2016, les mères représentaient 75,1 % des parents responsables de familles monoparentales, tandis que la proportion de pères responsables de familles monoparentales était de 24,9 %. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe – Tout le Québec*, msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/familles-monoparentales/#:~:text=En%202016%20C%20au%20Qu%C3%Agbec%2C%2029,de%2025%20ans%20et%20plus (consulté le 31 mars 2022).

TABLEAU 1A
Modificateur pour passer d'un plan *thrifty* à un plan supposant une sortie de la pauvreté, États-Unis, décembre 2024

	<i>Thrifty</i>	<i>Moderate/ Liberal</i>	Modificateur
Enfant 2 ans	167,4	241,9	0,45
Enfant 4 ans	182,5	256,5	0,41
Femme 35 ans	247	322,1	0,30
Homme 35 ans	309,2	382,2	0,24

SOURCES : USDA FOOD AND NUTRITION SERVICE, *Official USDA Thrifty Food Plan U.S. Average, December 2024* et *Official USDA Food Plans: Cost of Food at Home at Three Levels, U.S. Average, December 2024*, février 2025, www.fns.usda.gov/cnpp/usda-food-plans-cost-food-monthly-reports.

Il faut par ailleurs garder à l'esprit que le panier d'épicerie nutritif d'Alima n'inclut pas de produits de luxe ou de petites gâteries. Puisque la sortie de la pauvreté devrait permettre une plus grande variété de produits, la possibilité d'acheter des mets préparés ou encore de s'offrir des aliments moins nutritifs, nous avons introduit en 2024 un modificateur calculé à partir des données de l'United States Department of Agriculture (USDA). Ce dernier compile chaque mois le coût de l'épicerie pour différents groupes d'âge selon quatre scénarios de revenus : les paniers économiques (*thrifty*), abordables (*low cost*), modérés (*moderate*) et généreux (*liberal*). Le panier économique est celui qui se rapproche le plus du PPNE. Nous avons utilisé les chiffres de janvier 2025 pour comparer les montants alloués aux ménages types du revenu viable en prenant comme indicateur de sortie de la pauvreté le panier modéré pour les adultes et le panier généreux pour les enfants, car ceux-ci doivent avoir accès à une grande diversité de nourriture dès leur plus jeune âge afin de favoriser leur plein développement. Ces choix permettent de donner plus de marge de manœuvre aux familles. Le résultat se trouve au tableau 1A.

Pour calculer la différence de coût de la nourriture entre les différentes villes, nous avons repris les données de 2024 que nous avons ajustés en fonction du relevé de prix des denrées en date de janvier 2025 pour la ville de Montréal^d.

VÊTEMENTS

Pour les dépenses liées aux vêtements et aux chaussures, nous avons utilisé les chiffres des tableaux de Statistique

d Par exemple, les données de 2024 nous indiquent que les coûts du PPNE pour une personne seule à Trois-Rivières sont 92,3 % de ceux de Montréal. En 2025, nous avons donc attribué pour ce ménage des coûts équivalents à 92,3 % de ce qui a été calculé pour une personne seule de Montréal.

TABEAU 1B
Coût des vêtements et accessoires pour les ménages du deuxième quintile, 2021

	Vêtements	Souliers	Accessoires	Total
Femmes	377	147	61	585
Hommes	277	135	61	473
Enfants	300	213	140	652

SOURCES : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants et coefficients budgétaires, selon le poste de dépenses et autres caractéristiques, Québec, 2017, 2019 et 2021, calculs de l'IRIS.*

Canada et avons retenu les dépenses moyennes des ménages du deuxième quintile. Cela nous a permis d'obtenir un montant moyen pour les vêtements pour femmes, hommes et enfants (tableau 1B). Pour chaque membre du ménage, nous avons ajouté des frais pour les accessoires (tuques, mitaines, lunettes de soleil, ceintures, etc.). Or, puisqu'il s'agit de montants moyens et que tous les ménages n'ont pas d'enfant à charge, nous avons ajusté le montant pour les enfants en prenant en considération la différence moyenne entre les dépenses de l'ensemble des ménages et celles des familles biparentales et monoparentales. Nous avons ensuite utilisé le total pour une famille de quatre comme base de référence et ajusté selon l'échelle d'équivalence pour les autres types de ménage.

LOGEMENT

Les données de référence pour les logements sont celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), publiées en décembre 2024^a.

Pour évaluer les dépenses d'une famille de quatre, nous nous référons aux données de prix pour un appartement de deux chambres (5 ¼). Bien qu'il soit possible pour des enfants en bas âge de partager une chambre, une chambre supplémentaire offre plus de stabilité et d'intimité à mesure qu'ils vieillissent et permet également plus de flexibilité dans un contexte d'une normalisation du télétravail. Pour la famille monoparentale, nous avons retenu un appartement de deux chambres (4 ¼). Pour la personne seule, nous

a SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT, *Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée, selon le nombre de chambres – Québec, 17 décembre 2024, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/donnees-sur-le-marche-locatif/tableaux-de-donnees-tires-de-lenquete-sur-les-logements-locatifs>.*

avons choisi un appartement d'une seule chambre (3 ¼). Les loyers sont mis en évidence dans le tableau 1C.

Ces montants ne permettent toutefois pas de refléter le marché actuel de la location d'appartements. Les logements disponibles sur le marché sont offerts à des loyers beaucoup plus élevés, ce que les données de la SCHL ne permettent pas de mettre en valeur puisqu'il s'agit de loyers moyens, comprenant à la fois des logements loués depuis des dizaines d'années, dont les hausses ont été relativement limitées, et

TABEAU 1C
Loyer selon la localité et la taille de l'appartement, SCHL, décembre 2024

	3 1/2	4 1/2	5 1/2
Montréal	1 051 \$	1 176 \$	1 488 \$
Québec	997 \$	1 159 \$	1 348 \$
Gatineau	1 287 \$	1 353 \$	1 347 \$
Sherbrooke	804 \$	1 002 \$	1 248 \$
Saguenay	663 \$	882 \$	989 \$
Trois-Rivières	721 \$	885 \$	968 \$
Sept-Îles	725 \$	833 \$	1 013 \$

SOURCE : SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT, *Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, Tableau 1.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée, selon le nombre de chambres – Québec, 17 décembre 2024, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/donnees-sur-le-marche-locatif/tableaux-de-donnees-tires-de-lenquete-sur-les-logements-locatifs>.*

TABEAU 1D
Pénalité au déménagement, ménages des 5 premiers déciles, Québec, 2021

	Pénalité
Montréal	24,4 %
Québec	9,2 %
Trois-Rivières	18,0 %
Gatineau	10,7 %
Sherbrooke	14,3 %
Saguenay	2,1 %
Sept-Îles	12,2 %

SOURCES : Statistique Canada, commande de données, mars 2024, calculs de l'IRIS.

TABLEAU 1E

Consommation annuelle d'électricité par type de ménage

Famille de deux adultes et de deux enfants dans un 4 1/2 17 904 kWh

Famille d'un-e adulte et d'un-e enfant dans un 4 1/2 9 895 kWh

Personne seule dans un 3 1/2 14 305 kWh

SOURCE : Hydro-Québec, « Comparez-vous », hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/comparez-vous/ (consulté le 13 mars 2015).

des nouveaux loyers, qui sont plus élevés. Or, comme les familles avec de jeunes enfants sont bien souvent entrées sur le marché locatif plus tardivement que les ménages plus âgés, les loyers moyens sont sous-estimés pour ces dernières et les appartements à plusieurs chambres. Il en va de même pour les personnes seules et les appartements à une chambre puisque cette personne dans le cas type utilisé pour le revenu viable est un jeune homme. De plus, un budget qui permet une vie hors de la pauvreté devrait permettre une marge de manœuvre pour déménager, advenant par exemple une reprise de logement ou un changement de situation. Nous avons donc calculé la pénalité au déménagement à partir de données tirées du recensement de 2021 que nous avons commandées à Statistique Canada. Nous avons comparé les loyers moyens payés par les ménages qui habitaient leur logement depuis plus d'un an à ceux des ménages qui l'habitaient depuis moins d'un an pour chaque ville du revenu viable (tableau 1D). Le pourcentage de différence a ensuite été appliqué aux loyers moyens de la SCHL.

Pour les calculs d'utilisation de l'énergie, nous avons utilisé l'outil de calcul du prix de l'électricité d'Hydro-Québec (maintenant discontinué) pour en extraire la moyenne des dépenses d'électricité selon les différents types de logements. Dans ce cas-ci, nous avons calculé l'électricité consommée en moyenne dans un appartement de quatre pièces et demie, habité par quatre personnes, dans un duplex dont la source de chauffage est à 100 % électrique. Dans le tableau 1E, nous pouvons voir la consommation d'électricité nécessaire par type de ménage.

Nous avons ajouté 3 % aux montants de l'an dernier en concordance avec la hausse du prix de l'électricité annoncée par le gouvernement du Québec^a.

Le prix des assurances a été estimé en 2024 à partir de trois adresses différentes pour chaque ville selon cinq scénarios en fonction du nombre d'étages de l'immeuble avec l'outil de calcul de la compagnie Beneva. Dans tous les cas, les appartements étaient assurés pour 20 000 \$ de

biens avec une franchise de 500 \$, et une assurance contre les inondations a été ajoutée pour les logements au rez-de-chaussée^b. Nous avons ajusté les coûts en fonction de l'IPC canadien de la catégorie « Assurances ».

TRANSPORT

En ce qui a trait aux déplacements, nous incluons une voiture dans notre calcul d'un revenu viable pour une famille de quatre personnes à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. Nous prenons en considération l'achat par le ménage d'une voiture d'occasion de 2021 (une Honda Civic, voiture de taille moyenne^c) qui se dévaluera de 30 % par année et sera utilisée pendant 4 ans. Nous prenons en compte le prix de l'immatriculation^d, des assurances^e, de l'entretien selon l'évaluation de la CAA pour ce modèle de voiture^f et de deux permis de conduire^g. Pour l'essence, nous calculons que la voiture roulera en moyenne 18 000 km par année. Compte tenu de la volatilité du prix de l'essence, nous avons utilisé la moyenne de l'année dernière du coût au litre par ville publiée par la Régie de l'énergie. La voiture retenue aux fins de l'estimation consomme 7,35 L d'essence pour 100 km. Un-e des deux conjoint-e-s devra se déplacer en transport en commun. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré le coût d'un titre mensuel de transport, selon les sources appropriées pour chaque localité, comme on peut le voir dans le tableau 1F.

Pour la famille de quatre personnes de Sept-Îles, une seconde voiture a été considérée comme essentielle dans l'organisation quotidienne avec deux enfants et deux emplois à temps plein. La méthodologie de calcul des coûts pour cette seconde voiture est semblable à la première, à la différence que cette seconde voiture roulera en moyenne 9 000 km par année, car elle servira principalement aux déplacements liés au travail alors que les autres déplacements (loisirs, achats, vacances, etc.) seront effectués avec la voiture principale de la famille.

Le calcul du coût du stationnement a été effectué à partir des dépenses moyennes de stationnement pour l'ensemble

b BENEVA, « Assurance habitation pour locataires », www.beneva.ca/fr/assurance-habitation/locataire (consulté le 3 mars 2024).

c CAREFAX, « Honda Civic 2010 LX 2D Coupe 6 sp, 80 000 km », www.carfax.ca/ (consulté le 3 mars 2024).

d SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ), « Coût du renouvellement de l'immatriculation – véhicules de promenade (automobiles ou autres) », 3 mars 2024, saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/immatriculation/cout-renouvellement-immatriculation/vehicules-promenade.

e CAA, « Coût d'utilisation d'un véhicule », carcosts.caa.ca/fr (consulté le 3 mars 2024).

f CAA, *op. cit.*

g SAAQ, « Coût du renouvellement du permis pour 2023 », saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/permis-conduire/cout-renouvellement-permis/?ADMCMID_prev=&cHash=gdo0d5d2b516338de152dde8e2b419c9 (consulté le 15 janvier 2023).

a Hélène BARIL, « Hausse des tarifs d'électricité : Les entreprises sous le choc », *La Presse*, 16 décembre 2022, www.lapresse.ca/affaires/2022-12-16/hausse-des-tarifs-d-electricite/les-entreprises-sous-le-choc.php.

Tableau 1F

Coût d'un titre mensuel de transport en commun, par localité, 2023

Localité	Fournisseur	Coût	Source
Montréal	STM	100 \$	Société de transport de Montréal, « Tarifs », www.stm.info/fr/infos/titres-et-tarifs/titres-de-transport/mensuel-tous-modes (consulté le 31 janvier 2025)
Québec	RTC	99 \$	Réseau de transport de la Capitale, « Grille des tarifs », www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/tarifs-et-titres/grille-des-tarifs (consulté le 31 janvier 2025)
Gatineau	STO	113 \$	Société de transport de l'Outaouais, « Tarifs de base », www.sto.ca/index.php?id=386 (consulté le 31 janvier 2025)
Sherbrooke	STS	90 \$	Société de transport de Sherbrooke, « Tarifs », www.sts.qc.ca/307-Tarifs.html (consulté le 31 janvier 2025)
Saguenay	Société de transport du Saguenay	82 \$	Société de transport du Saguenay, « Tarifs », sts.saguenay.ca/tarifs-et-distributeurs/tarifs (consulté le 31 janvier 2025)
Trois-Rivières	STTR	79 \$	Société de transport de Trois-Rivières, « Tarifs et dépositaires », sttr.qc.ca/tarifs-et-depositaires/ (consulté le 31 janvier 2025)

du Canada^a. Nous avons ensuite calculé des modificateurs, en comparant les dépenses de l'ensemble des ménages avec celles des personnes seules, des familles monoparentales et des familles biparentales, que nous avons appliqués aux dépenses du Québec^b. Finalement, ces montants ont été ajustés selon le taux de possession de voiture des ménages québécois selon les dernières données disponibles^c. Nous avons utilisé les données de l'IPC canadien pour la catégorie « Stationnement » pour obtenir les montants de 2025.

Pour les personnes seules, nous avons prévu un titre mensuel de transport en commun, mais aucune voiture dans le panier de dépenses des personnes vivant à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. Pour les personnes seules vivant à Sept-Îles, nous avons inclus une voiture puisque l'offre de transport en commun, le taxibus, n'est disponible que du lundi au vendredi, de 5 h 30 à 18 h 30, et que son mode de fonctionnement (réservation d'avance par téléphone) ne nous semble pas optimal pour une vie active. Il s'agit néanmoins d'une option intéressante pour des déplacements ponctuels. Pour les familles monoparentales, nous avons inclus une voiture pour Saguenay^d et Sept-Îles, et un seul titre mensuel

de transport en commun pour Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières.

La catégorie « Alternatives de déplacement » qui correspond quant à elle à un déplacement mensuel en taxi pour un aller-retour pour un trajet de 5 km dans chaque direction. Cette somme peut être toutefois utilisée pour d'autres modes de déplacement qui évitent l'auto solo tel que le vélo ou l'autopartage.

AUTRES NÉCESSITÉS^e

Dans le cadre du rebasement, les catégories « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », « Produits de soins personnels », « Livres, journaux et papeterie », « Vacances » et « Autres biens et services » ont été fusionnées dans la catégorie « Autres dépenses et participation sociale ». Cette dernière reprend la méthodologie de la MPC et représente 75,4 % des dépenses combinées des catégories « Alimentation » et « Vêtements ». Ce regroupement permet de mieux représenter la variété des besoins et des priorités de chaque famille, pour qui la détente et les loisirs peuvent prendre la forme d'un voyage annuel à l'extérieur de la ville, d'activités de fin de semaine, de soirées entre amis, d'achat de livres ou de jeux, d'activités sportives ou l'investissement dans de l'équipement de cuisine, etc. Chacune de ces options implique des coûts variables, et nous croyons que la catégorie « Autres dépenses et participation sociale » permet aux ménages de faire leurs choix en fonction de leurs préférences. De plus, il nous semble

a Statistique Canada, tableau 11-10-0224-01.

b Statistique Canada, tableau 11-10-0222-01.

c Institut de la statistique du Québec, *Proportion des ménages qui disposent de véhicules possédés ou loués à long terme, Québec et Ontario, 1978-2009*, statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/proportion-des-menages-qui-disposent-de-vehicules-possedes-ou-loues-a-long-terme-quebec-ontario-et-canada-1978-2009.

d Pour ce type de ménage à Saguenay, nous considérons que le parent doit utiliser une voiture pour aller chercher son enfant et arriver à la maison à une heure permettant la préparation du souper et une heure de coucher correspondant aux besoins en sommeil de l'enfant.

e Nous utilisons cette expression dans la présente publication plutôt que le terme « Autres dépenses » utilisé dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

TABLEAU 1G

Coût de deux trimestres à temps partiel à l'université la plus proche, Québec, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Université de référence	UdeM	Laval	UQO	UdeS	UQAC	UQTR	UQAC hors campus
Coût par trimestre	1 100 \$	797 \$	983 \$	850 \$	929 \$	977 \$	887 \$
Total année (deux trimestres)	2 200 \$	1 594 \$	1 966 \$	1 700 \$	1 859 \$	1 955 \$	1 775 \$

SOURCES : UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Bureau du registraire, « Calculateur des droits de scolarité », 19 mai 2023, registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarité/calculateur-des-droits-de-scolarité/; UNIVERSITÉ LAVAL, Bureau du registraire, « Automne 2023 - Hiver 2024 », 26 juin 2023, www.ulaval.ca/etudes/droits-de-scolarité/etudiant-quebecois/automne-2023-hiver-2024; UQO, « Simulation des frais de scolarité », <https://simulationdesfrais.uqo.ca/>; UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Programmes et admission », décembre 2023, www.usherbrooke.ca/admission/couts-et-aide-financiere/frais-scolarité/quebecois#acc-709-352; UQAC, « Calcul du coût d'un trimestre », apps.uqac.ca/calculcout/afficher_frais.html, consultée le 3 mars 2024; UQTR, « Calcul du coût approximatif d'un trimestre à l'université du Québec à Trois-Rivières », oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/finwoo6, consultée le 3 mars 2024.

essentiel de rappeler que la sortie de la pauvreté devrait permettre de s'impliquer dans sa communauté, ce qui exige du temps et des ressources.

Le prix des services de communication (téléphone, internet et câblodiffuseur) a été évalué à partir des forfaits de base. En 2019, nous avons éliminé la ligne fixe pour budgéter un téléphone cellulaire par adulte faisant partie du ménage. Selon Statistique Canada, « au fil des ans, les téléphones cellulaires ont remplacé les lignes téléphoniques conventionnelles comme type de téléphone le plus populaire auprès des ménages canadiens^a ». Nous budgétions cette année 33,34 \$ par mois par adulte, ce qui correspond au montant d'un forfait moyen avec appels et messages textes illimités, 10 giga-octets de données et un paiement mensuel pour obtenir un téléphone chez Fizz^b. Nous continuons cette année de jumeler le poste de dépenses pour la câblodiffusion et l'internet dans la mesure où un forfait combinant les deux services chez le même fournisseur est plus avantageux pour le consommateur ou la consommatrice. Nous avons donc pris un forfait internet moyen, avec la câblodiffusion de base^c. Pour Sept-Îles, toutefois, le forfait retenu n'y étant pas offert, nous avons retenu un forfait comparable, mais avec une vitesse plus faible^d.

La catégorie « Épargne et éducation » correspond à la catégorie « Marge de manœuvre » des éditions antérieures à 2024 et représente des dépenses pour des projets permettant au ménage de mieux s'en sortir. Le montant alloué

est calculé en fonction des frais de scolarité pour deux cours de deuxième cycle par trimestre à l'université la plus proche (tableau 1G), mais il peut aussi servir à investir dans l'amélioration de ses conditions de vie à moyen terme, que ce soit en acquérant une formation technique ou professionnelle ou encore en lançant une petite entreprise ou en investissant dans la création d'une coopérative de travail.

La catégorie « Fonds de prévoyance » a été renommée « Fonds d'urgence » en 2024 et comprend des économies annuelles pour des imprévus aussi importants que la prise d'un congé sans solde ou le remplacement d'un électroménager. Ce montant est calculé en proportion du revenu du ménage. Idéalement, selon la norme généralement suggérée par les conseillers financiers^e, tous les ménages devraient disposer d'un fonds d'urgence équivalant à trois mois de revenu. Cependant, un tel fonds sera plus difficile à accumuler pour un ménage à bas revenu, pour qui la proportion du revenu destinée aux besoins de base est nécessairement plus importante. Ainsi, le fonds d'urgence de notre panier de dépenses équivaut à seulement deux semaines de revenus. Le montant a été calculé en divisant l'ensemble des dépenses de l'année courante (à l'exception de cette catégorie) par 26, soit le nombre habituel de périodes de paie sur une année.

SOINS DE SANTÉ NON REMBOURSÉS

Nous avons tenu compte des frais pour un examen dentaire et un examen de la vue par année pour chaque membre de la famille. En 2024, nous avons contacté, pour chaque ville, cinq dentistes (tableau 1H) et cinq optométristes (tableau 1I) et calculé la moyenne des frais exigés pour un examen

a STATISTIQUE CANADA, « Le Quotidien – Enquête sur les dépenses des ménages, 2017 », www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181212/dq181212a-fra.htm?CMP=mstatcan (consulté le 15 janvier 2023).

b KOODO, « Choisir le bon forfait, c'est facile », www.koodo.com/fr/rate-plans (consulté le 31 janvier 2023).

c VIDÉOTRON, « Forfaits Helix Télé Internet », videotron.com/magasiner/forfaits-helix/tele-internet (consulté le 31 janvier 2023).

d COGÉGO, « Forfait Epico Intro », www.cogeco.ca/fr/epico/forfaits (consulté le 31 janvier 2023).

e Samuel LAROCHELLE, « Le fameux coussin de trois mois », *La Presse*, 25 octobre 2020, www.lapresse.ca/affaires/portfolios/2020-10-25/planification-financiere/le-fameux-coussin-de-trois-mois.php (consulté le 15 janvier 2023).

TABLEAU 1H
Coût moyen des soins dentaires par type de ménage, Québec, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Personne seule	225 \$	193 \$	283 \$	182 \$	169 \$	177 \$	240 \$
Famille monoparentale	225 \$	193 \$	283 \$	182 \$	169 \$	177 \$	240 \$
Ménage de 4 personnes	450 \$	386 \$	566 \$	364 \$	338 \$	355 \$	480 \$

SOURCES : Appels fait dans 5 cabinets par ville en février 2024, calculs de l'IRIS.

TABLEAU 1I
Coût moyen des examens optométrique par type de ménage, Québec, 2024

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Personne seule	193 \$	213 \$	202 \$	202 \$	202 \$	205 \$	230 \$
Famille monoparentale	193 \$	213 \$	202 \$	202 \$	202 \$	205 \$	230 \$
Ménage de 4 personnes	311 \$	351 \$	330 \$	330 \$	330 \$	335 \$	384 \$

SOURCES : Appels fait dans 5 cabinets par ville en février 2024, calculs de l'IRIS.

de base, que nous avons ajustée en fonction de la taille des ménages. La catégorie « Autres soins de santé physique et mentale » comprend l'achat de médicaments sans ordonnance, comme des antihistaminiques ou du sirop pour la toux et la partie non couverte des médicaments d'ordonnance. Cette catégorie comprend aussi des soins de santé occasionnels non couverts^a, comme une visite en physiothérapie ou en massothérapie, ou une consultation auprès d'un·e professionnel·le en santé mentale^b. Les honoraires de ces professionnel·le·s peuvent aller jusqu'à 180 \$ l'heure, ce qui peut faire augmenter rapidement ce poste de dépenses. Enfin, il y a les soins ponctuels à prendre en considération. Tous ces montants sont calculés en fonction de la taille du ménage et sont indexés selon l'IPC de la catégorie « Soins de santé et soins personnels ».

FRAIS DE GARDE

Nous avons utilisé les tarifs quotidiens en vigueur pour déterminer les frais de garde en CPE^c. En 2019, nous avons

a Le montant prévu pour ce poste comprend l'équivalent de trois visites par membre du ménage, à l'exception de la mère monoparentale à qui on accorde sept visites.

b Le montant prévu pour ce poste comprend l'équivalent de cinq visites par adultes du ménage de quatre personnes, huit pour la mère monoparentale et sept pour les personnes seules.

c MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, « Coût de garde quotidien », www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde_fr.asp (consulté le 15 janvier 2023).

ajouté à ce poste des frais de gardiennage occasionnel. Étant donné que les CPE ne sont ouverts que durant les heures de travail et que le gardiennage peut être une nécessité pour les familles monoparentales, l'inclusion d'un montant de frais de gardiennage nous apparaît importante. En 2024 nous avons fait passer les séances de gardiennage de 3 à 4 heures en prenant en considération que les cours universitaires durent généralement 3 heures et les films, souvent plus de 2 heures. Ce changement offre plus de marge de manœuvre tant pour les sorties que pour les obligations. Théoriquement, une partie de ces frais pourrait être déduite aux fins de l'impôt. Nous n'en avons pas tenu compte, vu le caractère habituellement informel de ces prestations.

En somme, le panier de dépenses que nous proposons permet à une famille de vivre dignement. Évidemment, ce panier n'est qu'un repère s'appuyant sur des situations types. Les montants indiqués ne sont pas prescriptifs, mais sont évalués à partir de moyennes. Le revenu estimé pour vivre dignement permet aux ménages de déterminer les dépenses à affecter à chacune de ces catégories. Une des caractéristiques importantes de la sortie de pauvreté est la capacité de faire des choix financiers. Sous le seuil du revenu viable, la capacité de choisir est réduite d'autant.

Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable par type de ménage

Tableau 2A

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, 2025

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	6 743 \$	6 286 \$	6 454 \$	6 221 \$	6 858 \$	6 371 \$	6 726 \$
Panier à provisions nutritif et économique	5 455 \$	5 086 \$	5 222 \$	5 033 \$	5 548 \$	5 154 \$	5 441 \$
Ajustement niveau de vie	1 288 \$	1 201 \$	1 233 \$	1 188 \$	1 310 \$	1 217 \$	1 285 \$
Logement	17 183 \$	14 558 \$	19 648 \$	12 505 \$	9 976 \$	10 299 \$	11 213 \$
Loyer	12 612 \$	11 964 \$	15 444 \$	9 648 \$	7 956 \$	8 652 \$	8 700 \$
Pénalité de roulement	3 083 \$	1 100 \$	2 780 \$	1 383 \$	504 \$	185 \$	1 061 \$
Électricité	1 138 \$	1 138 \$	1 138 \$	1 138 \$	1 138 \$	1 138 \$	1 138 \$
Assurance locataire	350 \$	356 \$	287 \$	337 \$	378 \$	324 \$	314 \$
Transport	1 810 \$	1 798 \$	1 966 \$	1 690 \$	1 594 \$	1 552 \$	10 735 \$
Véhicule	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 433 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	1 200 \$	1 188 \$	1 356 \$	1 080 \$	984 \$	942 \$	0 \$
Déplacement hors région	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 692 \$
Vêtements	1 116 \$	1 116 \$	1 116 \$	1 116 \$	1 116 \$	1 116 \$	1 116 \$
Autres nécessités*	11 283 \$	10 177 \$	10 906 \$	10 149 \$	10 735 \$	10 446 \$	11 092 \$
Dépenses diverses et participation sociale	5 926 \$	5 582 \$	5 708 \$	5 532 \$	6 013 \$	5 645 \$	5 913 \$
Téléphone	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Internet et câblodiffuseur	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 416 \$
Épargne et éducation	2 200 \$	1 594 \$	1 966 \$	1 700 \$	1 859 \$	1 955 \$	1 775 \$
Fonds d'urgence	1 485 \$	1 329 \$	1 560 \$	1 244 \$	1 192 \$	1 174 \$	1 588 \$
Soins de santé non remboursés	1 949 \$	1 936 \$	2 019 \$	1 914 \$	1 901 \$	1 912 \$	2 002 \$
Soins dentaires	233 \$	199 \$	293 \$	188 \$	175 \$	183 \$	248 \$
Soins des yeux	200 \$	220 \$	209 \$	209 \$	209 \$	212 \$	237 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$	1 517 \$
Frais de garde	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de garde en CPE	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Frais de gardiennage	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	40 084 \$	35 872 \$	42 110 \$	33 596 \$	32 180 \$	31 696 \$	42 884 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Tableau 2B

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant, 2025

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	9 025 \$	8 436 \$	8 718 \$	8 473 \$	9 828 \$	8 606 \$	9 269 \$
Panier à provisions nutritif et économique	6 699 \$	6 262 \$	6 472 \$	6 289 \$	7 295 \$	6 388 \$	6 880 \$
Ajustement niveau de vie	2 326 \$	2 174 \$	2 247 \$	2 183 \$	2 533 \$	2 218 \$	2 388 \$
Logement	19 470 \$	17 102 \$	21 004 \$	15 643 \$	13 192 \$	12 730 \$	13 088 \$
Loyer	14 112 \$	13 908 \$	16 236 \$	12 024 \$	10 584 \$	10 620 \$	9 996 \$
Pénalité de roulement	3 450 \$	1 279 \$	2 922 \$	1 723 \$	671 \$	228 \$	1 219 \$
Électricité	1 558 \$	1 558 \$	1 558 \$	1 558 \$	1 558 \$	1 558 \$	1 558 \$
Assurance locataire	350 \$	356 \$	287 \$	337 \$	378 \$	324 \$	314 \$
Transport	1 810 \$	1 798 \$	1 966 \$	1 690 \$	9 908 \$	1 552 \$	11 038 \$
Véhicule	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 314 \$	0 \$	8 553 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	1 200 \$	1 188 \$	1 356 \$	1 080 \$	984 \$	942 \$	0 \$
Déplacement hors région							1 876 \$
Vêtements	1 579 \$	1 579 \$	1 579 \$	1 579 \$	1 579 \$	1 579 \$	1 579 \$
Autres nécessités*	13 804 \$	12 600 \$	13 377 \$	12 678 \$	14 177 \$	12 934 \$	13 823 \$
Dépenses diverses et participation sociale	7 995 \$	7 552 \$	7 764 \$	7 579 \$	8 601 \$	7 679 \$	8 179 \$
Téléphone	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Internet et câblodiffuseur	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 416 \$
Épargne et éducation	2 200 \$	1 594 \$	1 966 \$	1 700 \$	1 859 \$	1 955 \$	1 775 \$
Fonds d'urgence	1 936 \$	1 781 \$	1 974 \$	1 727 \$	2 046 \$	1 628 \$	2 054 \$
Soins de santé non remboursés	3 015 \$	3 002 \$	3 085 \$	2 980 \$	2 967 \$	2 978 \$	3 068 \$
Soins dentaires	233 \$	199 \$	293 \$	188 \$	175 \$	183 \$	248 \$
Soins des yeux	200 \$	220 \$	209 \$	209 \$	209 \$	212 \$	237 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 583 \$	2 583 \$	2 583 \$	2 583 \$	2 583 \$	2 583 \$	2 583 \$
Frais de garde	3 582 \$	3 582 \$	3 582 \$	3 582 \$	3 582 \$	3 582 \$	3 582 \$
Frais de garde en CPE	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$
Frais de gardiennage	1 151 \$	1 151 \$	1 151 \$	1 151 \$	1 151 \$	1 151 \$	1 151 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	52 285 \$	48 099 \$	53 310 \$	46 624 \$	55 232 \$	43 960 \$	55 447 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Tableau 2C

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage de deux adultes et de deux enfants, 2025

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	16 767 \$	15 663 \$	16 162 \$	15 633 \$	17 506 \$	15 922 \$	17 028 \$
Panier à provisions nutritif et économique	12 632 \$	11 801 \$	12 177 \$	11 778 \$	13 188 \$	11 996 \$	12 829 \$
Ajustement niveau de vie	4 135 \$	3 863 \$	3 986 \$	3 855 \$	4 317 \$	3 927 \$	4 199 \$
Logement	24 464 \$	19 912 \$	21 253 \$	19 352 \$	14 891 \$	14 082 \$	15 846 \$
Loyer	17 856 \$	16 176 \$	16 164 \$	14 976 \$	11 868 \$	11 616 \$	12 156 \$
Pénalité de roulement	4 365 \$	1 487 \$	2 910 \$	2 147 \$	752 \$	249 \$	1 483 \$
Électricité	1 893 \$	1 893 \$	1 893 \$	1 893 \$	1 893 \$	1 893 \$	1 893 \$
Assurance locataire	350 \$	356 \$	287 \$	337 \$	378 \$	324 \$	314 \$
Transport	10 595 \$	10 471 \$	10 473 \$	10 306 \$	10 001 \$	10 145 \$	19 183 \$
Véhicule	8 785 \$	8 673 \$	8 507 \$	8 616 \$	8 407 \$	8 593 \$	15 943 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	1 200 \$	1 188 \$	1 356 \$	1 080 \$	984 \$	942 \$	0 \$
Déplacement hors région							2 630 \$
Vêtements	2 233 \$	2 233 \$	2 233 \$	2 233 \$	2 233 \$	2 233 \$	2 233 \$
Autres nécessités*	21 754 \$	20 037 \$	20 891 \$	20 093 \$	21 611 \$	20 386 \$	21 679 \$
Dépenses diverses et participation sociale	14 326 \$	13 494 \$	13 870 \$	13 471 \$	14 883 \$	13 689 \$	14 523 \$
Téléphone	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$	800 \$
Internet et câblodiffuseur	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 272 \$	1 416 \$
Épargne et éducation	2 200 \$	1 594 \$	1 966 \$	1 700 \$	1 859 \$	1 955 \$	1 775 \$
Fonds d'urgence	3 156 \$	2 877 \$	2 983 \$	2 849 \$	2 798 \$	2 670 \$	3 165 \$
Soins de santé non remboursés	3 951 \$	3 926 \$	4 090 \$	3 881 \$	3 854 \$	3 876 \$	4 057 \$
Soins dentaires	465 \$	399 \$	585 \$	376 \$	349 \$	367 \$	496 \$
Soins des yeux	322 \$	363 \$	341 \$	341 \$	341 \$	346 \$	397 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 164 \$	3 164 \$	3 164 \$	3 164 \$	3 164 \$	3 164 \$	3 164 \$
Frais de garde	5 437 \$	5 437 \$	5 437 \$	5 437 \$	5 437 \$	5 437 \$	5 437 \$
Frais de garde en CPE	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$
Frais de gardiennage	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$	575 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	85 200 \$	77 680 \$	80 540 \$	76 936 \$	75 534 \$	72 081 \$	85 463 \$

* Nous employons cette expression plutôt que celle de « Autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Calculs de l'IRIS.

Annexe 3 : Coûts liés à la possession d'une voiture

Tableau 3A
Coûts généraux liés à la possession d'une voiture

	Coût
Dévaluation	3 827 \$
Assurance	908 \$
Entretien	1 137 \$
Immatriculation	213 \$
Permis de conduire	26 \$
Coût une voiture	6 111 \$

Tableau 3B
Coûts de stationnement

	Coût
Personne seule	108 \$
Ménage monoparental	227 \$
Ménage de deux adultes et deux enfants	294 \$

Tableau 3C
Coûts liés de transport variables selon la ville

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Taxe locale sur l'immatriculation	150 \$	60 \$	60 \$	34 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Essence (¢/litre)	166,6	164,9	152,4	162,6	149,4	163,4	167,4
Transport en commun	100 \$	99 \$	113 \$	90 \$	82 \$	79 \$	0 \$



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7

514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca